DLP 11-10-91170478

AVERTISSEMENTS agricoles



GRANDES CULTURES

Cric

BULLETIN N° 20 du 7 OCTOBRE 1991

COLZA :	Altise : Faible présence – Pucerons : Rares
CEREALES :	Jaunisse Nanisante – Vol important de pucerons : Mouche grise : Risque très faible
ENDIVES :	Mouche : Intervenir partout
MAIS :	Pyrale : Très rare

COLZA

SITUATION : Levées très irrégulières et tardives.

ALTISES : Début d'attaques très faibles à surveiller. Dès que 3 pieds sur 10 sont attaqués intervenir.

PUCERONS : NOUVELLES MALADIES A VIRUS (cf page 3)

CEREALES

SITUATION : Vol très important de Rhopalosiphum padi (puceron Vecteur de la Jaunisse Nanisante).

Captures de pucerons vecteurs (R. padi) au piège à Succion de Loos-en-Gohelle

Septembre										Oct.	
20	21	22	24	25	26	27	28	29	30	01	02
43	89	1	41	444	96	16	5	52	16	8	17

Année	Cumul
1985	-
1986	820
1987	246
1988	35
1989	85
1990	27

ministere de l'agriculture et de la forêt



D.R.A.F.- S.R.P.V.
Cité Administrative – 59048 LILLE CEDEX – Tél. 20.52.00.25

STATION REGIONALE : (dont Avertissements Agricoles)
Z.A.L. du Grand Mont – Rue B. Palissy – B.P. 47 –62750 LOOS-EN-GOHELLE – Tél. 21.28.27.27

P 2 79

Abonnement annuel :
A l'ordre
Régisseur de Recettes
D.R.A.F. Nord-Pas-de-Calais

ISSN 0758-7988 - CPPAP N°1885 AD

Conclusion sur la tendance de l'année :

1991 est aussi précoce que 1986, attention pour les premiers semis si le vol se poursuit. Mais pour l'instant il est très tôt et les semis sont en retard par rapport aux autres années.

MOUCHE GRISE :

SITUATION : Sur 18 analyses effectuées au laboratoire de Loos, 15 parcelles présentent des risques faibles, 3 modérés. Aucune n'est exposée à des risques élevés.

PRECONISATION : Seules les parcelles implantées tardivement dans des conditions pédoclimatiques difficiles et avec un précédent à risque (principalement Betteraves et Endives) seront à traiter avec un produit spécifique mouche grise (CAPFOS ou AUSTRAL).

Ceci tout en ayant à l'esprit que la lutte chimique est un complèment indispensable à la lutte culturale, éviter les sols creux, préférer les semis surperficiels, augmenter la densité de semis dans les parcelles à risques.

MOUCHE DE L'ENDIVE

SITUATION :

Graincourt les Havrincourt

9.09 : 5	16.09 : 25
11.09 : 7	18.09 : 55
13.09 : 0	20.09 : 24
23.09 : 202	27.09 : 156

PRECONISATION :

Poursuite du vol à Graincourt. Dans le Sud de la région, renouveler le traitement à base de diméthoate (rémanence 2 à 3 semaines).

Pour le reste de la région, le vol débute. Intervenir dès maintenant .

Certaines parcelles attaquées par la 2ème génération présentent un très fort taux de parasites . Plus de 90 % des larves sont détruites au champ (secteur de Loos-en-Gohelle), par des Microhymènoptères (guêpes de très petite taille).

MAIS

SITUATION PYRALE : Confirmation de la faible présence de ce ravageur depuis plusieurs années. La pyrale n'est pas totalement absente puisque ça et là dans le Cambrésis on peut observer des prèsences très faibles de chenilles dans les cannes : Exemple une notation à LANDRECIES.

NOUVELLES MALADIES A VIRUS

Depuis 2 ans on suspecte la présence de maladies à virus sur colza, transmises dès l'automne par les pucerons.

Les symptômes de ces maladies ne sont pas très spectaculaires, mais dans les cas graves on a pu observer des plantes nanifiées et des siliques avortées.

Une importante campagne nationale de détection de virus par la méthode ELISA a été mise en place. Toutes les analyses ont été réalisées au Laboratoire de Loos-en-Gohelle.

Un virus a été régulièrement mis en évidence presque partout en France :

Il s'agit du BWYV = Beet Western Yellowing Virus apparenté (ou identique ?) au Virus de la Jaunisse de la Betterave.

Le principal vecteur est le puceron vert (Myzus persicae) très fréquent sur les colzas à l'automne.

D'autres virus sont suspectés :

Tu MV et Ca MV, mais ils ont fourni peu de données jusqu'à maintenant.

Le SRPV a mis en place une expérimentation aphicide à l'automne 90. 5 essais ont fourni des résultats intéressants.

ESSAI	TEMOIN Qtx/ha	1 Seul Traitement	Plusieurs Traitement	Signi-fication
CHAMPAGNE 1	40	0.3	0.9	NS
CHAMPAGNE 2	47.5	0.0	0.1	NS
BASSE NORMANDIE	37	7.9	6.4	S
PICARDIE 1	42.6	2.5	5.0	S
PICARDIE 2	24.9	7.1	8.7	S

Aucun symptôme particulier n'a été observé, si ce n'est un tassement de végétation dans les parcelles témoins au stade G1-G2(-15 à -20 cm) pour les 3 seuls essais significatifs.

Conclusion :

Après une première année d'études (SPV-CETIOM-INRA-Firmes)

2 spécialités insecticides viennent d'obtenir une autorisation provisoire de vente sur pucerons vecteurs de viroses :

KARATE à 0.15 l/ha (lambda-cyhalothrine)

KARATE K à 1.25 l/ha(lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe)

Rem : pyrimicarbe = matière active du PIRIMOR

Le traitement doit être appliqué lorsque 20 % des plantes commencent à être colonisées par les pucerons (verts ou cendrés). Ce traitement doit être renouvelé 15 jours après si il y a recolonisation.

En 91-92, les travaux d'expérimentation et de recherche vont se poursuivre sur viroses. Le but est de mieux préciser la nuisibilité, mieux décrire les symptômes et affiner les seuils de traitement

De nouvelles spécialités aphicides sont à l'étude.

SITUATION SUR NORD PAS DE CALAIS A L'AUTOMNE 91

Etant donnée la forte reponse de la protection aphicide en Picardie en 91, nous conseillons sur Nord-Pas-de-Calais et pour une première année une lutte efficace contre les pucerons. Quitte à modifier cette stratégie en 92, si elle s'avère mal adaptée.

Actuellement la colonisation par les pucerons commence à peine.

Attendre un prochain avis avant d'intervenir.

YV91B